

**UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR**  
**Faculté de droit**

CAPACITE 1<sup>ère</sup> année

Jeudi 8 juin 2006

Enseignante : Mme Gomez-Bassac Valérie

Matière : Droit des obligations

Répondre aux questions suivantes :

1. Donnez les classifications du contrat d'assurance.
2. Après avoir défini les deux vices du consentement que sont l'erreur et le dol, vous expliquerez quel est l'élément déterminant qui les distingue.
3. Définir : nullité, résiliation, résolution.
4. Expliquez l'obligation de moyens et l'obligation de résultat. Quelle est l'obligation d'un chirurgien.

**Université du Sud Toulon-Var**  
**Faculté de droit**

Capacité – DEUST 1<sup>ère</sup> année (2<sup>e</sup> session)  
Institutions administratives

Sujet : La commune